

Équipe spéciale sur les enseignants Réunion régionale virtuelle pour l'Afrique subsaharienne

Crise de l'éducation COVID-19 : Soutenir les enseignants dans l'enseignement à distance et la réouverture des écoles

28 mai 2020 14 h/4 juin 2020 14 h (heure d'Addis-Abeba : GMT +3)

Rapport final

Une réunion régionale pour l'Afrique subsaharienne s'est tenue pour examiner les difficultés rencontrées par les pays ainsi que les réponses nationales relatives aux enseignants dans le cadre de l'enseignement à distance et de la réouverture des écoles (annexe 1). Elle a rassemblé un éventail de perspectives nationales et internationales émanant des organisations actives dans la région. La réunion comprenait deux sessions distinctes et a réuni des membres de l'Équipe spéciale sur les enseignants (TTF) venus de toute l'Afrique subsaharienne. Cette réunion a donné lieu à des présentations de l'Afrique du Sud, de la Gambie, du Rwanda et de l'Ouganda, pour les pays anglophones, et du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Djibouti et du Sénégal, pour les pays francophones. En outre, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) a présenté sa stratégie de lutte contre le COVID-19, tandis que l'Internationale de l'éducation (IE) a exposé ses perspectives régionales et mondiales (annexe 2).

Au cours de ces présentations et de la séance de questions/réponses ont émergé les considérations suivantes en matière de réponses éducatives à la crise due au COVID-19, concernant spécifiquement le soutien aux enseignants et à l'enseignement.

Difficultés rencontrées pendant la crise due au COVID-19

Il semble que les pays de la région aient rencontré, à des degrés différents, une ou plusieurs des difficultés suivantes concernant les enseignants et l'enseignement dans le contexte de la crise due au COVID-19.

1. Accès. Les enseignants ont un accès limité aux technologies de l'information et de la communication (TIC), à Internet et aux ressources numériques leur permettant de proposer du matériel didactique en ligne ou à distance. De plus, en Afrique subsaharienne, près de 89 % des apprenants n'ont pas d'ordinateur à la maison, 82 % n'ont pas accès à Internet et 11 % vivent dans des zones non couvertes par les réseaux mobiles, ce qui entrave la capacité des apprenants à continuer d'étudier. Cette situation est particulièrement problématique pour les enfants issus de groupes marginalisés et peut mener au décrochage scolaire.
2. Manque de compétences professionnelles, de préparation et de formation des enseignants en ce qui concerne l'utilisation des TIC pour assurer un enseignement à distance. Ainsi, par exemple, en Ouganda, seulement 30% des enseignants peuvent recourir aux ressources pédagogiques numériques.
3. Manque de soutien psychologique et socio-émotionnel pour les enseignants, qui sont en première ligne de la réponse éducative. L'incertitude liée à la crise représente pour eux une source d'anxiété, alors même qu'ils doivent apporter leur soutien aux élèves.

4. Difficultés à mesurer le degré d'apprentissage et les modalités générales d'évaluation, en particulier lorsque les inégalités d'accès sont très marquées. Les modalités d'évaluation traditionnelles doivent s'adapter au contexte, notamment en ce qui concerne les inégalités en matière de perte d'apprentissage.
5. Préoccupations relatives à la santé et à la sécurité. À la réouverture des écoles, il sera nécessaire de garantir la sécurité de l'environnement d'apprentissage des enseignants et des élèves.
6. Manque de dialogue social et d'inclusion des enseignants aux réponses à la crise due au COVID-19.

Réponses à la crise due au COVID-19 mises en place par les pays et les organisations

1. **Mise en œuvre de solutions mixtes associant TIC et médias.** Tous les pays ont œuvré à l'élaboration de diverses stratégies de réponse afin de remédier aux problèmes d'inégalités d'accès, de fracture numérique et d'équité et ainsi, d'assurer la continuité pédagogique. Ils travaillent au renforcement tant des solutions à haute technologie, notamment en procédant à la numérisation des contenus pour améliorer l'accès en ligne, que des médias audiovisuels à faible technologie pour toucher plus d'apprenants. Des ressources à imprimer à la maison sont également utilisées. Certains gouvernements ont établi des partenariats avec des fournisseurs d'accès à Internet afin de garantir la gratuité des services ou une réduction des frais.
 - a. **Bénin** : en touchant 78 % des élèves de l'enseignement primaire, les stations de radios nationales et locales ont contribué de façon déterminante à assurer la continuité pédagogique. En outre, avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du programme *APPRENDRE* de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), les enseignants ont mis l'accent sur les révisions et sur la création de contenus d'apprentissage en suivant les lignes directrices de l'AUF afin de garder les enfants motivés. Le travail a été réalisé à distance et coordonné via WhatsApp. Certains enseignants ont enregistré des contenus audio et vidéo destinés à l'apprentissage et diffusés sur plusieurs plateformes.
 - b. **Burkina Faso** : les stations de radios nationales et locales ont été sollicitées pour diffuser les cours qui avaient été préparés. Ces initiatives s'inscrivent dans le prolongement d'efforts déployés précédemment en raison de fermetures d'écoles entraînées par des menaces terroristes.
 - c. **Côte d'Ivoire** : les stations de radios et chaînes de télévision nationales ainsi que les solutions d'apprentissage en ligne ont permis, pour beaucoup, d'assurer la continuité pédagogique et ainsi, d'atténuer la perte d'apprentissage et l'augmentation du décrochage scolaire. Il est possible de télécharger les cours en ligne puis d'y accéder sans connexion constante à Internet.
 - d. **Djibouti** : la diffusion de contenus radiophoniques auprès des familles les plus vulnérables a constitué la principale stratégie pour garantir un accès plus large des élèves à l'enseignement à distance. Les chaînes de télévision nationales, qui touchent

la plupart des élèves en dernière année, ont également servi de plateformes à la continuité pédagogique. En outre, le pays a conçu des plateformes d'apprentissage en ligne et a distribué des clés USB afin de faciliter le travail des enseignants. La diffusion de l'enseignement à distance s'est révélée bonne, étant donné que 88 % des élèves ont pu en bénéficier.

- e. **Gambie** : sous la coordination des services du ministère, des contenus pédagogiques ont été produits afin d'être diffusés par 27 stations de radios et sept chaînes de télévision, assurant ainsi 500 leçons pour les niveaux préprimaires à secondaires à un tarif préférentiel.
 - f. **Rwanda** : dans le cadre de son plan de réponse, le ministère s'est efforcé d'assurer la continuité pédagogique par le biais de la radio, de la télévision et de sa plateforme d'apprentissage en ligne.
 - g. **Sénégal** : le pays a mis en place l'initiative « Apprendre à la maison » (dans le cadre du projet PROMET) en exploitant des ressources numériques et en créant des classes virtuelles (par exemple, avec Google). Il a également utilisé la télévision et la radio pour diffuser du contenu.
 - h. **Afrique du Sud** : outre l'utilisation de la radio, de la télévision et des plateformes d'apprentissage en ligne, des efforts sont également déployés afin d'assurer la mise à disposition de matériel et de régler la question de la connectivité dans les zones rurales, en vue de parvenir à la gratuité des plateformes proposant des contenus pédagogiques. L'apprentissage en ligne se fait de façon synchrone et asynchrone. Les stations de radios et les chaînes de télévision reçoivent des financements du secteur privé destinés à les soutenir dans leurs efforts.
 - i. **Ouganda** : la prise en compte des préoccupations des apprenants réfugiés et de leurs enseignants fait partie de la réponse éducative à la pandémie. Des outils simples d'apprentissage en ligne seront fournis dans les zones rurales.
2. **Renforcement des compétences des enseignants** afin d'assurer un enseignement en ligne/à distance. Les pays ont reconnu le rôle central joué par les enseignants, tant pendant le confinement qu'à la réouverture des écoles, puisque ces derniers sont en première ligne pour assurer leur mission éducative. L'accent est mis sur l'importance de la collecte de données concernant les besoins des enseignants en matière d'apprentissage en ligne, notamment en ce qui concerne leur formation à l'enseignement en ligne/à distance. Le Pôle de qualité inter-pays sur l'enseignement et l'apprentissage (PQIP-EA) de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) joue un rôle essentiel de soutien aux efforts des pays en ce qui concerne le développement professionnel des enseignants ainsi que la mise à disposition de ressources pour l'apprentissage numérique et de méthodes de diffusion des cours par l'intermédiaire de la radio ou de la télévision. L'IE a également mis au point une formation en ligne à destination des enseignants, en soutien à leurs partenaires.

- a. **Burkina Faso** : le pays s'est engagé à former les enseignants par tous les moyens disponibles, y compris les vidéos en ligne.
 - b. **Gambie** : un programme d'apprentissage en ligne préexistant est mis à disposition des enseignants possédant une formation appropriée ; des cours supplémentaires ont également été conçus à l'intention des enseignants.
 - c. **Rwanda** : des efforts sont fournis pendant la fermeture des écoles pour assurer la continuité du développement professionnel des enseignants grâce à des supports de formation sur des plateformes d'apprentissage en ligne en vue de renforcer l'utilisation des TIC dans l'enseignement et l'apprentissage.
 - d. **Sénégal** : le pays met à disposition une formation à distance en ligne par l'intermédiaire de *Google Classroom*, une démarche soutenue par les syndicats d'enseignants ayant pris part aux décisions gouvernementales.
 - e. **Afrique du Sud** : le gouvernement s'efforce de mettre en place un cadre relatif aux TIC dans l'enseignement et au développement des compétences numériques des enseignants. Il est également prévu de créer une plateforme électronique destinée aux enseignants permettant de diffuser des webinaires de formation à l'utilisation de la radio et de la télévision, ainsi qu'à l'intégration de ces cours dans l'emploi du temps scolaire. De même, il existe des canaux de diffusion (télévision et radio) dédiés à la formation des enseignants dans le cadre du plan de réponse. Les centres de formation des enseignants sont implantés dans plusieurs districts afin de soutenir les enseignants, les apprenants et les populations.
 - f. **Ouganda** : pendant toute la durée de fermeture des écoles, les enseignants ont bénéficié de formations et de soutien. De plus, l'accent est mis sur le renforcement institutionnel avec l'élargissement, afin de veiller à leur plein fonctionnement, de trois centres d'enseignement déjà existants établis dans différents établissements de formation des enseignants. En outre, des efforts sont déployés pour consolider le recours au système de formation et de gestion des enseignants (*Teacher Development and Management System*) afin de déterminer les besoins et d'uniformiser les réponses. Avec l'aide de partenaires, il est prévu de s'appuyer sur le soutien existant de l'Association flamande pour la coopération au développement et l'assistance technique (VVOB) pour la formation en ligne des enseignants du secondaire. D'autres sessions de formation portant sur les méthodes de diffusion par l'intermédiaire de la radio et de la télévision sont prévues.
3. **Soutien psychosocial.** Comme le mentionnent les [orientations de l'UNESCO, de l'Organisation internationale du Travail et de la TTF](#) relatives aux efforts de retour à l'école, il est essentiel de reconnaître le poids qui pèse sur les enseignants, susceptibles de devoir faire face à un stress supplémentaire (heures supplémentaires, garde d'enfants, prise en charge émotionnelle de leurs élèves, acquisition de nouvelles compétences), ainsi que l'importance de la planification du soutien à leur intention.

- a. **Bénin** : une campagne médiatique générale a été diffusée à l'intention de la population dans son ensemble, y compris des enseignants.
 - b. **Côte d'Ivoire** : le pays a apporté un soutien socio-émotionnel aux enseignants afin de les sensibiliser aux difficultés actuelles et à celles qui se présenteront au moment du retour à l'école. Le ministre de l'Éducation est entré en contact avec tous les enseignants et directeurs régionaux au sujet de la crise.
 - c. **Afrique du Sud** : le ministère de l'Éducation, en coordination avec les ministères et départements concernés, s'attache à fournir aux enseignants un soutien psychosocial sous forme de service spécialisé, afin que du personnel et des structures adaptés puissent se charger de cette mission.
 - d. **Ouganda** : dans le cadre de la stratégie du pays, des lignes directrices concernant la mise en place d'un soutien psychosocial aux enseignants étaient examinées avec les syndicats d'enseignants. De plus, le gouvernement assurera une formation d'une semaine aux enseignants avant la réouverture des écoles. Cette formation comportera de nouveaux supports de formation pour les préparer à regagner les salles de classe. Les responsables de l'éducation assureront également un suivi étroit et un encadrement des enseignants.
4. **Modification des modalités d'évaluation.** Les gouvernements repensent les modalités d'évaluation des élèves en tenant compte du fait que les méthodes traditionnelles ne conviennent plus au contexte actuel, en particulier en raison des inégalités d'accès à l'enseignement à distance auxquelles font face les élèves. Afin de surmonter ces difficultés, certains pays ont décidé de repousser ou de supprimer les évaluations traditionnelles.
- a. **Bénin** : les évaluations habituelles ont été annulées. Toutefois, les examens de fin de cycle (diplôme de fin d'études primaires et secondaires) sont maintenus.
 - b. **Sénégal** : le pays a souligné combien il était important de garantir la transparence de la procédure d'évaluation, compte tenu des inégalités d'accès à l'enseignement en ligne, voire à l'électricité, dans de nombreux cas.
5. **Mise en place de protocoles sanitaires pour la réouverture des écoles.** La réouverture des écoles nécessite une planification détaillée et une coordination des efforts de la part des autorités sanitaires, des acteurs de l'éducation, des chefs d'établissements, des enseignants, des apprenants et des familles. La communication des gouvernements devrait être permanente et claire ; toutes les décisions devraient être prises de manière transparente et largement diffusées. Enfin, et surtout, la santé et la sécurité des élèves doivent être assurées tout au long de la mise en œuvre des mesures de santé et de distanciation sociale dans toutes les écoles.
- a. **Burkina Faso** : un module de sensibilisation portant sur la pandémie de COVID-19 a été mis au point pour les enseignants et chefs d'établissements, module devant être présenté aux élèves au moment de la reprise des cours.

- b. **Côte d’Ivoire** : le gouvernement a équipé toutes les écoles de matériel sanitaire et a mis des masques de protection à disposition de tous les enseignants et de tous les élèves.
- c. **Sénégal** : le pays a adopté des mesures pour garantir la santé et la sécurité des enseignants et des apprenants au moment de la réouverture des écoles, notamment :
 - la désinfection systématique des écoles et des salles de classe ;
 - la limitation à 20 élèves par classe ;
 - la limitation à un élève par table ;
 - le maintien de la distanciation physique ;
 - l’installation de dispositifs de lavage des mains ;
 - l’accès à une eau propre ;
 - le port du masque pour tous les élèves, enseignants et membres du personnel éducatif ;
 - des horaires de cours de 9 h à 14 h.

En outre, les enseignants qui souffrent des problèmes de santé ou qui sont à risque ne prendront pas part au projet pilote de réouverture des écoles. Un mode de transport sûr est également prévu pour les enseignants afin qu’ils puissent se rendre au travail à moindre risque.

- d. **Afrique du Sud** : des dispositions particulières ont été prises pour veiller à ce que les enseignants et apprenants malades ou vulnérables restent à la maison.
6. **Dialogue social.** Conformément aux recommandations de l’[Appel à l’action pour les enseignants](#) de la TTF, la voix des enseignants, de leurs formateurs et de leurs représentants (syndicats) doit être prise en compte dans la conception de stratégies de résilience adaptées au contexte. Les efforts des pays pour établir un dialogue social avec les enseignants, leurs représentants et d’autres organisations de parties prenantes ont constitué un aspect important de la réponse éducative à la crise due au COVID-19.
- a. **Gambie** : le syndicat des enseignants participe activement au processus décisionnel et est membre de l’équipe technique qui a mis au point la réponse éducative à la crise due au COVID-19.
 - b. **Sénégal** : le syndicat des enseignants a contribué à la prise de décisions gouvernementale relative à la mise en place de formations à distance grâce à *Google Classroom*.
 - c. **Afrique du Sud** : le ministère a tenu de nombreuses réunions de consultation avec des syndicats d’enseignants, ainsi que des associations de parents d’élèves, de chefs d’établissements et d’élèves sur les mesures à prendre pour la réouverture des écoles. Les syndicats d’enseignants ont constitué d’importantes parties prenantes au

rôle actif dans le soutien aux efforts du ministère pour garantir le respect des protocoles de santé et de sécurité dans les écoles au moment de leur réouverture.

- d. **Ouganda** : le ministère travaille avec le syndicat des enseignants pour régler la question du paiement des salaires. Il collabore également avec le syndicat sur la mise au point de lignes directrices pour la réouverture des écoles et sur l'élaboration des réponses à la crise due au COVID-19 correspondantes. Enfin, le syndicat met à profit son réseau pour fournir aux enseignants des documents relatifs au plan de réponse.

7. Autres réponses.

- a. Parmi les stratégies des différents pays figuraient des partenariats avec le secteur privé, dans le cadre d'une mise à disposition d'infrastructures, et des négociations en vue d'une réduction des frais pour améliorer la connectivité et les capacités de diffusion.
 - b. L'Afrique du Sud, la Gambie et le Rwanda ont également mentionné une collaboration/des partenariats avec des partenaires de développement et des organisations de la société civile afin de fournir une assistance et un soutien techniques et financiers.
8. **Plaidoyer en faveur des enseignants.** L'IE défend les enseignants dans le contexte de la fermeture des écoles et de leur participation aux efforts de retour à l'école. Des discussions concernant des domaines clés pour les enseignants pendant et après la crise ont eu lieu, notamment au sujet de la santé et de la sécurité des enseignants, de la protection des plus vulnérables face à la pandémie et du soutien psychologique et socio-émotionnel dont les enseignants peuvent bénéficier.

En outre, l'IE défend le salaire des enseignants et joue le rôle de médiateur avec les gouvernements, par l'intermédiaire de lettres et d'autres actions, en cas de non-paiement. Cela concerne également les enseignants contractuels, plus vulnérables aux chocs économiques résultant de la fermeture des écoles et de l'interruption de l'enseignement.

Observations finales

Les présentations et les discussions qui ont suivi portaient sur un certain nombre de solutions technologiques à distance et en ligne mises en place au niveau national. Cependant, peu de détails sont disponibles en ce qui concerne la portée et le degré d’approfondissement des solutions, ainsi que la formation, la préparation et le soutien dont ont bénéficié enseignants. Comme indiqué dans les [sept points abordés dans les orientations de la TTF concernant la réouverture des écoles](#), les enseignants auront besoin d’une aide importante pour passer à l’apprentissage en ligne et à d’autres méthodes d’enseignement à distance. Les réponses qui intègrent une formation et un soutien de base seront déterminantes pour faire en sorte que les enseignants disposent des connaissances, des compétences, des outils et du soutien nécessaires pour assurer la continuité de l’apprentissage à distance et un enseignement de qualité.

À partir des exemples fournis par différents pays, la pandémie constitue une occasion de réfléchir davantage à la manière dont l’enseignement, l’apprentissage et l’évaluation peuvent être organisés à distance. Cependant, le recours à la technologie ne devrait pas entraîner un retour des pays aux modèles pédagogiques traditionnels qui reposent sur l’apprentissage par cœur. Des données et des informations précises sur le contexte national, notamment en ce qui concerne l’enseignement, sont essentielles pour comprendre les difficultés et mettre au point des politiques et des cadres d’apprentissage à distance efficaces qui permettent de définir le rôle des enseignants. Toutefois, le contexte actuel ne devrait pas accentuer la tendance à recourir à des modèles fondés sur les données pour centraliser la prise de décisions, et ce, au détriment du renforcement de l’autonomie professionnelle des enseignants et de la confiance qui leur est accordée.

Les différents aspects du retour à l’école ont également été abordés au cours de la réunion, notamment la sécurité et la santé des enseignants, le soutien psychologique dont ils peuvent bénéficier, ainsi que leurs conditions de travail et leurs droits. Afin d’aller de l’avant, les pays pourraient s’attacher à souligner (dans le détail) les implications au niveau financier des différentes stratégies, sur la base des lacunes actuelles et des sept points de la TTF pour la réouverture des écoles.

La TTF joue un important rôle de soutien auprès des enseignants dans le contexte de la crise due au COVID-19 et dans le processus de retour à l’école, notamment en matière d’efforts de coordination entre différentes initiatives de l’UNESCO en faveur des enseignants et celles d’autres partenaires.

Les pays peuvent consulter les [orientations de la TTF concernant le retour à l’école](#), ainsi que le [guide d’utilisation à l’intention des chefs d’établissement de la TTF](#) pour obtenir des conseils, des suggestions et des ressources. De plus, la nouvelle [plateforme de connaissances de la TTF](#) fournit aux pays membres et à la communauté éducative au sens large un répertoire centralisant des ressources de qualité sur les enseignants et l’enseignement permettant aux responsables politiques, aux décideurs et aux formateurs d’enseignants de se tenir informés des meilleures pratiques et des recherches empiriques en la matière.

Annexe 1 : Note conceptuelle

Contexte et introduction

La pandémie de COVID-19 a bouleversé l'enseignement comme jamais auparavant. Au plus fort de la crise, quelque 194 pays ont fermé leurs écoles, touchant 1,58 milliard d'élèves et plus de 63 millions d'enseignants du primaire et du secondaire. Les gouvernements ont dû agir rapidement pour continuer à assurer un enseignement de qualité dans un nouvel environnement où la pédagogie en présentiel n'est plus possible, et où les enseignants manquent de compétences en matière de TIC, d'enseignement à distance et d'enseignement dans des situations d'urgence.

Tout au long de la fermeture des écoles, les gouvernements ont adopté différentes mesures pour assurer la continuité pédagogique. Dans certains cas, il a fallu travailler avec des infrastructures limitées, comme le manque de connectivité ou de matériel, pour assurer malgré tout l'apprentissage en ligne. Les enseignants eux-mêmes ont été touchés par la crise, au niveau professionnel et personnel. Alors que les pays se préparent à la réouverture des écoles, leur rôle va changer considérablement pour la deuxième fois. Cependant, leurs connaissances des besoins des apprenants et leur expérience dans l'enseignement seront essentielles à la mise au point des projets de réouverture des écoles. De plus, la voix des enseignants, de leurs formateurs et de leurs représentants doit être prise en compte dans la conception de stratégies de résilience adaptées au contexte.

Consciente de ces difficultés, l'Équipe spéciale sur les enseignants (TTF) a lancé un [Appel à l'action pour les enseignants](#) qui met l'accent sur les six grands points suivants à l'intention des gouvernements et des acteurs de l'éducation :

- préserver l'emploi et les salaires ;
- donner la priorité à la santé, à la sécurité et au bien-être des enseignants et des apprenants ;
- associer les enseignants à l'élaboration des réponses éducatives à la crise due au COVID-19 ;
- fournir un soutien et une formation professionnels adéquats ;
- placer l'équité au cœur des réponses éducatives ;
- prendre en compte les enseignants dans l'aide internationale.

Objectifs de la réunion régionale

Les [données antérieures de l'Institut de statistique de l'UNESCO](#) ont démontré que peu d'écoles de la région disposent d'une connexion à Internet, tandis que la [TTF a montré](#) qu'environ 89 % des apprenants en Afrique subsaharienne n'ont pas d'ordinateur à la maison et que 82 % n'ont pas accès à Internet. Selon d'autres données, 11 % vivent dans des zones non couvertes par les réseaux mobiles. La plupart des pays font face à des difficultés en matière d'accès aux TIC, de connectivité et de préparation du personnel enseignant à l'enseignement à distance ainsi qu'aux situations d'urgence. Dans certains cas, les pays sont touchés par des conflits ou comptent un grand nombre de communautés défavorisées et d'élèves marginalisés, des populations dans lesquelles les risques

sanitaires, la perte d'apprentissage et l'absence de sécurité, de soutien et de bien-être sont accrus pour les enseignants et les apprenants.

La réunion régionale virtuelle pour l'Afrique subsaharienne a été organisée par l'Équipe internationale sur les enseignants pour Éducation 2030 avec le soutien de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA) à Addis-Abeba, en Éthiopie. Elle s'est tenue en deux sessions différentes, le 28 mai 2020 pour les pays anglophones et le 4 juin 2020 pour les pays francophones.

Les objectifs de la réunion étaient les suivants :

- comprendre les défis auxquels font face les pays pour résoudre les problèmes relatifs aux enseignants et à l'enseignement lors de la conception de réponses éducatives à la crise due au COVID-19 ;
- partager les pratiques prometteuses pour soutenir les enseignants, y compris la formation et le soutien psychosocial, entre autres ;
- mettre en évidence les difficultés et les possibilités liées à la réouverture des écoles.

Les principales questions abordées étaient les suivantes :

- Comment les gouvernements assurent-ils une formation et un soutien adéquats aux enseignants en service pour qu'ils assurent un enseignement à distance/en ligne efficace ? Dans quelle mesure les systèmes éducatifs sont-ils préparés à déployer des plateformes en ligne et à soutenir les enseignants dans l'utilisation des technologies numériques ?
- Comment les gouvernements soutiennent-ils les enseignants qui travaillent dans des zones où la connexion à Internet est faible, voire inexistante ?
- Quelles sont les difficultés et les possibilités liées à la réouverture des écoles et comment faire participer au mieux les enseignants à l'élaboration de réponses ? Comment les gouvernements devraient-ils soutenir les enseignants pour satisfaire à leurs besoins professionnels et personnels ?
- Quelles sont les mesures en place ou prévues qui prennent en compte les populations vulnérables (par exemple, les filles, les apprenants en situation de handicap, les minorités culturelles et linguistiques, les personnes déplacées) pour garantir l'équité dans l'enseignement et l'apprentissage et pour atténuer le décrochage scolaire ?

Annexe 2 : Réunion régionale pour l'Afrique subsaharienne de l'équipe spéciale sur les enseignants (TTF), ordre du jour et participants (anglophones)

POINTS	DURÉE
Accueil, objectifs et présentation des participants	10 minutes <ul style="list-style-type: none"> • Présidence : Mme Yumiko Yokozeki, directrice, Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA). Présentation de la TTF

	<p>5 minutes</p> <ul style="list-style-type: none"> Équipe spéciale sur les enseignants : M. Borhene Chakroun, chef par intérim de la TTF, directeur de la division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie de l'UNESCO.
Présentations par l'ADEA et l'IE	<p>10 minutes (5 minutes chacun)</p> <ul style="list-style-type: none"> ADEA : M. Shem Bodo, chargé supérieur des programmes. IE : Mme Assibi Napoe, coordonnatrice régionale principale, et Mme Lucy Njura Barimbui, coordonnatrice régionale.
Perspectives des pays (3 à 4 présentations)	<p>20 minutes (5 minutes chacune)</p> <ul style="list-style-type: none"> Ouganda : Dr Jane Egau Okou, commissaire à la formation des enseignants et instructeurs, ministère de l'Éducation et des Sports. Gambie : M. Lamin Fatajo, directeur, ministère de l'Éducation de base et de l'Enseignement secondaire. Rwanda : M. James Ngoga, chef du département de la formation, de la gestion et de l'orientation professionnelle des enseignants, conseil de l'éducation du Rwanda (REB). Afrique du Sud : M. Enoch Rabotapi, directeur général, formation des enseignants, département de l'éducation de base.
Séance de questions/réponses	<p>40 minutes</p>
Remarques finales et perspectives d'avenir	<p>5 minutes</p> <ul style="list-style-type: none"> Présidence : Mme Yumiko Yokozeke, directrice, Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA).

Annexe 3 : Réunion régionale pour l’Afrique subsaharienne de l’équipe spéciale sur les enseignants (TTF), ordre du jour et participants (francophones)

POINTS	DURÉE
Accueil, objectifs et présentation des participants	10 minutes <ul style="list-style-type: none"> Présidence : M. Saliou Sall, coordinateur principal de programme, Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA).
Présentation de la TTF	5 minutes <ul style="list-style-type: none"> Équipe spéciale sur les enseignants : Mme Leila Loupis, secrétariat de la TTF.
Présentations par l’ADEA et l’IE	10 minutes (5 minutes chacun) <ul style="list-style-type: none"> ADEA : M. Yousof Ario Maiga, chargé de projets. IE : Mme Assibi Napoe, coordonnatrice régionale principale – Afrique.
Perspectives des pays (3 à 4 présentations)	20 minutes (5 minutes chacune) <ul style="list-style-type: none"> Bénin : Mme Alice Mingninou, conseillère technique, ministère des Enseignements maternel et primaire. Burkina Faso : Mme Aminata Ouedraogo, directrice exécutive de l'encadrement pédagogique et de la formation initiale et continue, ministère de l'Éducation. Côte d’Ivoire : Mme Gnamien Yao, directrice des collèges et lycées. Djibouti : Mme Loula Ali Elabe, Directrice de l'Enseignement Public (MENFOP) Sénégal : Mme Fatimata Ba Diallo, directrice de l'éducation.
Séance de questions/réponses	40 minutes
Remarques finales et perspectives d’avenir	5 minutes <ul style="list-style-type: none"> Présidence : M. Saliou Sall, coordinateur principal de programme, Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA).